

Nombre de membres composant le Conseil Municipal	45
Membres en exercice	45
Présents ou représenté.e.s à la séance	41
Absent.e.s	4

Délibération n°2021-12-11-MDC

Subventions d'aide à projet aux associations locales

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, **seize décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme NAÏT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
Mme BOUHADA	a donné mandat à	M. GUENICHE
M. BRUNET	a donné mandat à	Mme CHARDIN
M. CLERGET	a donné mandat à	Mme GAUTHIER
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
M. NOMBO-POATY	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	Mme CAZALS

ABSENT.E.S

Mme AVOGNON ZONON, M. DAUMONT-LEROUX, Mmes INDJA, ANSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame FENASSE ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le décret n°2008-580 du 18 juin 2008,

VU le budget de la Commune,

CONSIDERANT qu'il est proposé d'attribuer une subvention « Aide à projets » aux associations ayant déposé un projet pour l'organisation de diverses manifestations présentant un intérêt local,

SUR avis de la Commission d'aide à projet,

A L'UNANIMITE

DECIDE

Article 1 : Le versement des subventions « Aides à projet » pour les associations suivantes :

Abeille Machine , pour le projet : Organisation de la Fête de l'Abeille	
Montant	2000 €
AIPEF , pour le projet : Programme de réduction des déchets autour du temps du goûter scolaire	
Montant	1000 €
SNL Val de Marne , pour le projet : Aménagement collectif des espaces extérieurs de la résidence sociale du 129, Avenue Foch	
Montant	2400 €
Avenir Togo 94 , pour le projet : Exposition et présentations des actions de l'association au Togo, dans le cadre de la QSI	
Montant	200 €
Collectif Argentin pour la Mémoire , pour le projet : Conférence/débat : « Amérique Latine : les gendarmes du Nord contre les forces progressistes », dans le cadre de la QSI	
Montant	500 €
Compagnie Le Pilier des Anges , pour le projet : Spectacles et ateliers, dans le cadre de la QSI	
Montant	2000 €

Awale, pour le projet : Présentation de costumes traditionnels, organisation d'un tournoi d'Awalé et participation au buffet de la journée de clôture, dans le cadre de la QSI
Montant 1000 €

Les Amis du Collectif Fontenay Diversité, pour le projet : Organisation d'une cérémonie de parrainage de familles privées de titres de séjour et participation des familles à une soirée culturelle et festive à la Halle Roublot, dans le cadre de la QSI
Montant 350 €

Kaloumba, pour le projet : Animation de jeux du monde traditionnels à l'occasion de la journée de clôture, dans le cadre de la QSI
Montant 500 €

Comité Palestine 94 Nord, pour le projet : Exposition autour du poète Mahmoud Darwich et projection de film, dans le cadre de la QSI
Montant 100 €

Umstanda, pour le projet : Réalisation d'une exposition photo sur le patrimoine écologique de la Colombie, dans le cadre de la QSI
Montant 400 €

Revivre, pour le projet : Participation à différents événements (exposition photo, journée de clôture, débat), dans le cadre de la QSI
Montant 380 €

Nuevo Concepto Latino, pour le projet : Organisation d'un concert célébrant le soulèvement populaire de 2019 au Chili, dans le cadre de la QSI
Montant 700 €

Article 2 : d'inscrire les crédits au budget primitif 2021

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS



Pour le Maire
l'Adjointe Déléguée
Anne KLOPP

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 23 DEC. 2021

Publication
le 23 DEC. 2021

Notification
le

Certifié exécutoire



Pour le Maire,
l'Adjointe Déléguée
Anne KLOPP

